

1.

Débitrice: **Au Naturel S.A.**, rue Caroline 2,
1003 **Lausanne**

2.

Commissaire: Pascal Stouder, Agent d'affaires breveté, case postale 3847, à 1002 Lausanne.

3.

Remarques: Délai pour les productions: 17 février 2004, sous peine d'exclusion des délibérations relatives au concordat.
Examen des pièces: durant les 20 jours précédant l'assemblée des créanciers, au bureau du commissaire au sursis, route de Cossonay 192, à 1020 Renens, sur rendez-vous.
Assemblée des créanciers: l'assemblée des créanciers est convoquée d'ores et déjà pour le 21 avril 2004 à 10 h., dans une salle du Tribunal d'arrondissement de Lausanne, Palais de justice de Montbenon.
Expiration du sursis: 12 mai 2004.
Le commissaire ne donne aucune garantie pour le paiement des dettes contractées pendant le sursis concordataire.

Pascal Stouder
1002 Lausanne

(02092238)